

B E Y O Ğ L U

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
RÉDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ajirefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Importantes déclarations
de M. le Dr. Tevfik Rüstü Aras

La Turquie accueille avec sympathie l'érection en Etats indépendants des territoires détachés de l'ancien empire ottoman

Il faut espérer que la question du régime spécial d'Alexandrette et d'Antioche n'a pas été oubliée

Notre confrère le « Tan » publie les déclarations suivantes faites, hier, à l'un de ses rédacteurs par le ministre des A. E., M. Tevfik Rüstü Aras, avant son départ pour Genève :
— M. le ministre, il est question d'un traité qui serait conclu avec l'Angleterre. Pourriez-vous nous éclairer à cet égard ?
— Il n'y a pas de doute que les relations anglo-turques sont très amicales et très sincères. Mais il n'est pas question de pourparlers en vue de la conclusion d'un traité politique.
— Les agences communiquent que la convention franco-syrienne a été paraphée. Pourriez-vous nous fournir quelques détails à ce propos ?
— Nous savons que les pourparlers étaient engagés à cet égard et c'est par les agences que j'ai appris, comme vous, que la convention avait été paraphée. Nous n'avons pas encore de renseignements précis sur sa teneur. Je tiens à relever, cependant, que nous, la nouvelle Turquie, nous avons toujours vu d'un bon oeil et souhaitons la constitution de gouvernements indépendants nationaux dans les parties du pays détachées de l'empire ottoman. Par le traité de Lausanne, nous nous sommes désistés en faveur des inté-

sés des droits de souveraineté qui nous revenaient en tant qu'Etat successeur de l'empire ottoman. Aussi, la nouvelle que la Syrie, à l'instar de l'Irak, acquiert son indépendance, ne peut que nous réjouir.
D'ailleurs, dans un discours que j'ai prononcé à l'occasion de l'entrée de l'Irak ami à la S. D. N., j'avais ouvertement défini notre point de vue à cet égard.
Je veux croire que dans la convention survenue entre les Syriens, envers lesquels nos sentiments et notre situation sont tels, et la France, avec laquelle notre amitié est grande, on n'a pas perdu de vue la nécessité de donner un gouvernement local indépendant aux régions d'Alexandrette et d'Antioche, dont la population de 280 mille âmes est, presque en totalité, turque.
— Le Conseil balkanique se réunira-t-il à Genève ?
— Il se réunira comme d'habitude à Genève à l'occasion de la réunion de l'assemblée de la S. D. N.
Mais y a-t-il lieu de confirmer les relations de grande amitié qui existent entre les puissances balkaniques et qui suivent leur développement national ?...

Le voyage de notre Président du Conseil à Londres et à Paris

Hier après minuit le radio du Caire a annoncé que notre président du conseil, le général Ismet İnönü, compterait partir pour Londres en octobre prochain. Il serait accompagné de certains diplomates et d'une commission composée de spécialistes financiers, ainsi que d'officiers supérieurs de l'armée et de la marine.
Le même poste de radio ajoute qu'à la fin de ses pourparlers à Londres, on s'attend à la conclusion d'ententes politiques et militaires. Après Londres, M. le président du conseil se rendrait à Paris.

Les investissements de capitaux anglais en Turquie

Une délégation composée de représentants des milieux financiers et industriels anglais viendra bientôt en notre ville et se rendra à Ankara pour étudier sur place les conditions de l'application de notre plan industriel et se mettre en rapport avec les départements compétents. La société Brossert a signé avec le département anglais du Crédit la convention de financement des hauts-fourneaux qui seront installés à Karabük.
M. Sommerville, membre du Parlement anglais, président de la délégation anglaise à la conférence internationale parlementaire, accompagné d'autres députés anglais, se rendra à Ankara également vers le 15 courant.
M. Sommerville, qui est un membre ancien et influent du Parlement anglais en même temps qu'un professeur connu, examinera au nom de sociétés anglaises d'entreprises de ce genre la question de la construction de maisons à bon marché et entourées de jardins. M. Sommerville se mettra dans ce but principalement en rapport avec la Banque foncière.

La roue de la Fortune

Hier au lieu de tirage de la loterie de Navarion qui sera continué aujourd'hui. Le No. 20803 a gagné le gros lot de 35.000 Ltqs.
Le No. 20.323 gagne 10.000 Ltqs. Le No. 20922 gagne 12.000 Ltqs. Le No. 17237 gagne 3.000 Ltqs. Le No. 16003 gagne 1.000 Ltqs.
Les parties des billets ayant gagné le gros lot ont été vendues à Ankara, Bursa, Elaziz et Istanbul.
Le lot de 10.000 Ltqs. a été gagné par M. Rifat, épicien à Uskudar.

Le développement de l'usage des parachutes dans l'armée soviétique

Mocou, 11. — Les manoeuvres de l'armée soviétique ont été caractérisées par le grand usage qui a été fait de parachutes. Mille deux cents hommes, cent cinquante mitrailleuses, dix-huit canons ont été lancés ainsi au moyen de parachutes, sur les derrières des lignes du parti figurant l'ennemi, et ont pris tout de suite leurs positions de combat.

La tension s'aggrave en Extrême-Orient

Changhai, 12 A.A. — La 19ème armée cantonnaise décréta la loi martiale.

Des citoyens soviétiques arrêtés en Mandchourie

Moscou, 12 A. A. Tass communique: Selon les renseignements obtenus de Khabarovsk, à la prison de Kharbine, sont détenus 21 citoyens soviétiques, arrêtés par les autorités nippo-mandchoues sans motif quelconque.
Les arrêtés subissent des brutalités et des tortures inouïes infligées par les gendarmes japonais et les gardes blancs. Les Japonais désirent à tout prix forcer les arrêtés à faire des dépositions sur leur « activité d'espionnage ».
Maintenant, ils les forcent à signer ou bien des feuilles blanches qui sont ensuite remplies à leur gré ou des documents en langue japonaise et chinoise, inconnues pour les arrêtés.
Il n'est pas permis d'ôter les fers aux citoyens soviétiques arrêtés, envoyés à l'hôpital à la suite du traitement brutal qui leur a été infligé.
Les protestations répétées du consul général de l'URSS à Kharbine restèrent sans résultat, malgré les promesses faites par les autorités nippo-mandchoues. Les fonctionnaires japonais, sous prétexte de ce que l'instruction n'a pas été terminée, ne permettent ni au consul, ni aux parents de voir les arrêtés.

Locarno

Londres, 11. — Le bureau de presse du Foreign Office annonce que des lettres, M. Anth. Eden sera remis et qu'il aura repris ses fonctions, il entamera la discussion avec l'Italie et l'Allemagne au sujet de la conférence des Etats signataires du traité de Locarno, qui devrait se réunir après le 10 octobre.

La menace nationaliste contre Madrid se précise

Les vivres commencent à manquer dans la capitale

Les jours de San-Sebastian sont comptés

FRONT DU NORD

Le correspondant de Havas annonce que les moyens d'existence deviennent de plus en plus difficiles à Saint-Sébastien. Les denrées se font rares et le coût de la vie augmente considérablement. Le ravitaillement ne peut se faire que par mer, dans des conditions rendues les plus périlleuses par la présence des croiseurs nationalistes. Toutes les routes sont coupées, à l'exception de celle de Bilbao cependant soumise au feu de l'artillerie du général Moia.
Par mesure de prudence, on a évacué sur Bilbao tout le stock de pétrole de San-Sebastian. C'est là une grande garantie contre le renouvellement des pannes d'incendiaires constatées à l'un.
La population de la petite ville d'Iberni, complètement abandonnée, refuse vers San-Sebastian.
L'ultimatum des nationalistes aux autorités de San Sebastian expirait hier à midi. Il est demeuré sans réponse. En conséquence, le bombardement des points stratégiquement importants a commencé dans l'après-midi.
Toutefois, suivant les informations diffusées ce matin par le radio de Berlin, le bombardement ne commencerait que demain matin.
D'après une communication reçue à Paris et retransmise par le poste émetteur des P. T. T., le gouverneur Ortega serait débordé par les éléments extrémistes et des scènes de pillage et de meurtre auraient commencé en ville.
Au cours des combats d'avant-postes d'hier, le fort San Marco aurait été pris par les nationalistes.

FRONT DU CENTRE

La jonction entre les troupes des généraux Franco et Mola

On annonce de source nationaliste que la liaison a été assurée entre les troupes qui menacent Madrid par le Nord-Ouest et par le Sud-Ouest. En effet, sur le front de Tolède, les troupes de Franco ont occupé sur leur flanc gauche la ville d'Arenas, de San Pedro, prolongeant ainsi leur front d'attaque jusqu'aux troupes du général Moia qui s'emparèrent de leur côté de Puerto Rico et se sont fortement établies dans les montagnes de la Sierra de Gredos. Rappelons que le «Parador Nacional de Gredos», qui constituait un lieu d'excursion très fréquenté, est à 63 km. d'Avila. Les communications étaient assurées par une ligne d'autobus qui prenait le départ sur la place de la cathédrale d'Avila. Au delà de la chaîne de montagnes du Gredos, la route se poursuit jusqu'au Tage et jusqu'à la zone des combats actuels. Arenas de San Pedro où vient d'être réalisée la jonction entre les armées de Mola et de Franco est reliée à Avila, par Monbeltran et Venta del Obispo, à la faveur d'une bonne chaussée de 79 km.

Madrid encerclée

Séville, 12. A. A. — Un communiqué radiodiffusé déclare que les troupes du général Franco ont occupé la vallée de Tietard, établissant une nouvelle jonction avec les troupes du général Mola à San-Martin de Val de Glesias, entourant entièrement Madrid, privant la capitale d'une de ses plus importantes sources de ravitaillement en vivres.

FRONT MARITIME

Le bilan de l'aventure de Majorque

On mande officiellement de Palma de Majorque que sur les 6.000 hommes de la colonne gouvernementale débarqués dans l'île, 2.000 furent tués. Les autres, à court de vivres, durent quitter l'île, abandonnant douze canons de 75 millimètres, quatre mortiers, 2.500 fusils et un grand nombre de cartouches et de grenades à main.

LES REPERCUSSIONS INTERNATIONALES

Une démarche anglaise à Lisbonne

Londres, 112 A. A. — Les milieux politiques précisent que la démarche faite auprès du gouvernement portugais par sir Charles Singfield prit un caractère de particulière insistance. Les représentations faites à Lisbonne pour obtenir l'adhésion du Portugal aux travaux du comité de coordination de la non-intervention dans les affaires espagnoles furent également appuyées par une semblable démarche auprès du chargé d'affaires du Portugal à Londres.
Ces mêmes milieux observent que Lisbonne doit avoir de fortes raisons pour maintenir ses liens avec son alliée traditionnelle au moment où les revendications coloniales allemandes prennent une forme extrêmement impérieuse.
On considère, d'autre part, que les mutineries survenues récemment à bord de navires de guerre portugais contribuent à raidir l'attitude du Portugal à l'égard du gouvernement espagnol et exercent une influence directe sur son attitude en matière de non-intervention. On espère cependant que le Portugal, dans sa réponse aux puissances, tiendra surtout compte de ses intérêts nationaux et impériaux plutôt que de considérations politiques immédiates.

Le «serment anti-communiste» au Portugal

Lisbonne, 11. — Le «Journal Officiel» publie aujourd'hui le décret imposant aux fonctionnaires le «serment anti-communiste».

Les gaz toxiques

Saint-Jean-de-Luz, 11. — Le sénateur suédois Branting, ayant affirmé que les insurgés menaçaient de faire usage de gaz toxiques, le gouvernement britannique chargea son ambassadeur de demander aux membres du corps diplomatique, qui se sont transférés à Hendaye, de s'associer à une démarche qu'il comptait entreprendre en vue d'attirer l'attention de la «Junta» de Burgos sur les responsabilités graves d'une pareille initiative. Le corps diplomatique a décidé à l'unanimité, sur la proposition de l'ambassadeur d'Italie, de rejeter cette proposition, étant donné que l'on n'a aucune raison de prêter foi aux informations de M. Branting dont on connaît les sympathies partisans.

L'Argentine reconnaîtrait-elle le gouvernement de Burgos ?

Berlin, 12. — Le poste de radio de Jaca annonce que l'Argentine aurait reconnu officiellement le gouvernement provisoire de Burgos.

Des armes pour les gouvernementaux

Paris, 11. — Suivant de nouvelles parvenues de Barcelone, un vapeur mexicain a débarqué en ce port sept mille fusils, de nombreuses mitrailleuses et des canons anti-aériens.
En outre, un important matériel de guerre d'origine soviétique aurait été mis à terre dans un petit port près de Tortogone.

Cinq avions français seraient livrés à Madrid

Paris, 11. — L'«Action Française» affirme que le ministre de l'Air aurait restitué aux usines «Loire» cinq appareils de bombardement qui venaient d'être livrés, avec tout leur équipement, avec ordre de les mettre à la disposition du gouvernement de Madrid, par l'entremise de l'«Air France».

Les navires de guerre américains sont rappelés d'Espagne

Washington, 12 A. A. — M. Hull annonce le retrait de quatre navires de guerre américains mouillés dans les eaux espagnoles.
Ils reviendront en Espagne en cas où la nécessité s'imposerait d'évacuer les Américains.

L'hécatombe

Berlin, 12. — On apprend que 280 séminaristes, retenus comme otages à Santander, auraient été massacrés par les communistes.

Le mouvement gréviste en France

Paris, 12 A. A. — La section syndicale des usines Renault a voté une résolution au nom de 34 mille ouvriers, techniciens et employés, membre de la C. G. T., exprimant leur inquiétude au sujet des bruits alarmistes répandus par certains journaux «ayant pour but de jeter la confusion et le trouble dans l'esprit des travailleurs».

Symptômes de détente ?

Paris, 12 A. A. — La section syndicale des usines Renault a voté une résolution au nom de 34 mille ouvriers, techniciens et employés, membre de la C. G. T., exprimant leur inquiétude au sujet des bruits alarmistes répandus par certains journaux «ayant pour but de jeter la confusion et le trouble dans l'esprit des travailleurs».

Le conflit de l'industrie textile de la banlieue de Lille est en voie d'apaisement

Paris, 12 A. A. — Le conflit de l'industrie textile de la banlieue de Lille est en voie d'apaisement à la suite de la venue, hier matin, en cette ville, de M. Salengro, qui parla à l'assemblée des délégués des usines.
A l'issue de la réunion, qui dura plusieurs heures, les délégués décidèrent l'évacuation des usines et votèrent à l'unanimité une résolution disant notamment :

« Les délégués des ouvriers de l'industrie textile de la région de Lille sont prêts à répondre à tout appel du gouvernement «Front populaire» et résolus à lui prêter une aide constante dans l'accomplissement de sa lourde tâche ».

Les ouvriers italiens en Afrique Orientale

Rome, 11. — Par suite d'accords pris avec le ministère des Colonies, il a été décidé que les 20 % du contingent d'ouvriers qui seront envoyés en Afrique Orientale seront composés par des Italiens à l'étranger.

Ra-Gougsa est décoré

Rome, 11. — Le ministre des Colonies a reçu le ras Haïlé Selassié Gougsa et lui a remis les insignes de Chevalier de grand Croix de l'Etoile d'Italie.
La division «Cosséria»

Gènes 11. — Le premier échelon de la division «Cosséria» est arrivé ce matin. La population lui a réservé un accueil enthousiaste.

M. Mussolini et les «avanguardisti» du camp «Dux»

Rome, 11. — Hier soir, dès son retour à Palazzo Venezia, M. Mussolini a adressé la lettre suivante à M. Ricci :
« Les jeunes Chemises noires qui ont défilé aujourd'hui sur la Via dell'Impero ont été simplement magnifiques. Elles ont mérité les applaudissements enthousiastes du peuple. Ce sont des légions déjà prêtes et la volonté tendue pour servir la patrie et la Révolution.
Je vous fais mes éloges pour l'oeuvre que vous avez déployée avec intelligence et passion et en même temps qu'à vous j'adresse mes éloges à vos collaborateurs du siège central de la province.
Dites aux «Avanguardisti» du VIIIe Camp «Dux» que je suis fier d'eux. A moi ! Mussolini. »

«Duce» a été communiqué aux officiers et aux avanguardistes du VIIIème Camp «Dux» par un ordre du jour qui a suscité des manifestations de chaleureux enthousiasme. Le soir même quel ques détachements ont quitté Rome par train spécial, le départ des dernières légions aura lieu aujourd'hui.

Le congrès national-socialiste

Si les anciens ennemis du peuple allemand...

Nürnberg, 12. — M. Hitler a rendu visite, dans leur train spécial, aux diplomates étrangers, ses hôtes, à l'occasion du Congrès du parti et les a remerciés d'avoir accepté l'invitation. L'ambassadeur de Turquie, M. Hamdi Arpag, a répondu au nom du corps diplomatique.
Vers le soir, sur la place Zeppelin, une grande revue des «chefs politiques» a été passée. Ceux-ci défilèrent au nombre de 120.000.

Tandis que de nombreux projecteurs formaient au-dessus de l'immense place, un dôme de lumière sur le ciel qu'en vahissaient les ombres de la nuit, 25 mille drapeaux étaient abaissés lentement en signe de salut aux morts.
Dans le discours qu'il a adressé aux «chefs politiques», M. Hitler a parlé du miracle du renouvellement du peuple allemand. Il a dit qu'il sent combien les dirigeants de la vie politique sont intimement liés à lui. Il ajouta :
« La nouvelle Allemagne est là, ferme et forte. Mais si les anciens ennemis du peuple allemand voulaient passer encore une fois à l'attaque contre lui, alors les drapeaux d'assaut du mouvement se redresseraient. »

Dans la journée eut lieu une réunion de l'organisation des Allemands à l'étranger, au cours de laquelle prit la parole M. Rudolf Hess.
Faisant allusion aux événements d'Espagne, l'orateur releva que les Allemands en ce pays ne se sont pas trouvés isolés et abandonnés ; au moment nécessaire, des navires nouveaux, de puissants navires allemands sont arrivés pour les protéger.

Les organisations féminines du parti ont aussi tenu leur congrès, dans la journée. M. Hitler a prononcé à cette occasion un long discours sur les droits et les devoirs de la femme en Allemagne et dans les autres pays. Il a parlé de l'optimisme, aussi vif que justifié, des femmes allemandes, — optimisme qu'elles transmettent à leurs enfants. Mais la plus grande preuve d'optimisme, elles l'offrent en donnant la vie à leurs enfants.

Le comm. Parini à Nürnberg

Nürnberg, 11. — Le Comm. Parini, directeur général des Italiens à l'étranger est arrivé ici en avion. Il a été salué par les autorités supérieures du Reich.

La presse anglaise juge sévèrement le discours de M. Hitler

Londres, 12 A. A. — Les travaux du congrès national-socialiste de Nürnberg sont suivis avec le plus grand intérêt en Grande-Bretagne, et les discours prononcés par ses divers leaders nazis sont reproduits dans la presse londonienne et largement commentés par elle.

Le «Daily Telegraph» écrit :

« Le langage de MM. Hitler et Goebbels a grandement surpris les cercles politiques européens. Le fait que l'Allemagne n'aime pas le bolchevisme ne suffit pas à expliquer de tels discours qui peuvent mettre le continent européen à feu et à sang et entraîner les puissances fascistes dans une croisade contre une force de laquelle l'Allemagne n'a rien à craindre. »

La «Morning Post» écrit :

« Si M. Hitler se propose réellement de rompre avec les Soviets, pourquoi choisirait-il l'heure actuelle pour ce faire ? Il n'existe en ce moment aucune cause tangible de dispute entre les deux pays. Peut-être est-ce l'approche de la conférence locarnienne qui pousse M. Hitler à engager une telle polémique contre l'URSS. En effet, en cas de rupture avec les Soviets, l'Allemagne qualifierait de déraisonnable la demande d'élaboration d'un pacte oriental de garantie qu'elle suspecte certaines puissances occidentales, notamment la France, de vouloir formuler à la conférence locarnienne. »

Le «Daily Herald» se demande si M. Hitler se «décidera à négocier ou si ces obsessions sur les Juifs et les Bolchevistes domineront de façon si désastreuse son esprit en ce moment critique. »

«Duce» a été communiqué aux officiers et aux avanguardistes du VIIIème Camp «Dux» par un ordre du jour qui a suscité des manifestations de chaleureux enthousiasme. Le soir même quel ques détachements ont quitté Rome par train spécial, le départ des dernières légions aura lieu aujourd'hui.

En Yougoslavie

Pour exprimer la joie que l'on éprouve à être l'hôte de ce pays ami, je suis obligé de répéter une expression des plus employées: Depuis hier, nous avons l'impression de nous trouver dans notre propre pays.

Il y a plus, les rues de Belgrade, en ce 6 septembre, étaient pleines de l'allégresse de notre 29 octobre. C'est à ce fait que nous partageons l'allégresse de la population. Je considère, sur la place de la revue, l'armée, qui représente la volonté d'existence de la Yougoslavie; elle aussi, comme la nôtre, est née de la lutte pour la liberté, contre l'invasion; elle aussi, comme la nôtre, défend à l'intérieur, l'unité de la patrie et l'union de la nation; à l'extérieur, la cause de la paix.

La vertu de nos deux défenses nationales est de ne rien exiger d'autrui; leur capacité de ne céder rien à personne.

Les élèves de l'école militaire, les détachements de la garde les alpinistes, les forces motorisées et les avions, tous ont défilé devant le prince Paul, les uns avec plus d'ordre que les autres, sans aucun défaut.

Les sentiments multiples que, du haut des tribunes, on éprouve en présence de ce spectacle, sont faits d'admiration pour la discipline et le sens militaire de la nation yougoslave.

J'étais pour la première fois à Belgrade au cours de la guerre générale. C'est à cette époque également que j'ai connu la Belgique. Les noms de ces deux pays demeureront comme deux symboles dans l'histoire de la grande guerre. L'un est l'autre ont démontré que les nations nobles n'abaissent pas le pavillon de la liberté et de l'honneur devant la supériorité mathématique du nombre. Leurs ports, leurs villes, leurs armées ont été écrasés et détruits. Mais la cause sacrée de ces nations a subsisté. Les nations qui ont acquis le droit de vivre sont celles qui ont pu passer de pareilles grandes épreuves.

La petite Belgrade du grand Pierre est devenue, aujourd'hui, complètement une ville européenne. Les Balkans ont commencé par la Serbie; l'Europe, par la lutte de solidarité entre les parties de l'ancienne Autriche. Je suis surpris que l'on puisse, sans réflexion, comparer la Yougoslavie d'aujourd'hui à l'empire d'Autriche d'hier. L'empire autrichien était un mosaïque formée de races, de nations et de cultures différentes. Par contre, en Yougoslavie, en dépit de certaines diversités de doctrines et de cultes, l'unité de culture et de race forme tout de suite. La majorité est formée du même sang et parle la même langue. Il y a en Yougoslavie des minorités. Mais la querelle serbo-croate, que l'on appelle, de loin, la «question yougoslave», se déroule entre gens de même culture, de même langue et de même sang. Ce n'est pas là une crise de composition, mais, tout au plus, une crise d'unité. Il est hors de doute que les frères de race qui ont vécu pendant des siècles séparés les uns des autres, qui ont contracté des habitudes diverses, auront quelques difficultés à surmonter, pour fonder à nouveau et uniformiser leurs conditions d'existence. Ce n'est pas en vain que l'on donne le nom d'Unificateur au roi Alexandre dont la perte nous a causé tant de douleur.

Il y a une raison qui m'induit à consacrer ma première lettre à ces réflexions: nous voulons réellement l'unité et la force de la Yougoslavie. C'est elle qui représente les confins des Balkans vers l'Europe. Si la sécurité et le repos de la Turquie dépendent du repos et de la sécurité des Balkans, il faut que le repos et la sécurité de la Yougoslavie soit notre premier souci.

Nos amis yougoslaves ont préparé pour nous un riche programme de voyage. Nous visiterons la Bosnie - Herzégovine, la Dalmatie, l'ancien Monténégro, c'est à dire à peu près tout le pays. On ne saurait dire que cette tournée de quinze jours puisse être l'occasion d'une enquête approfondie. Mais profitant aussi des connaissances que j'ai rassemblées depuis quelques années au sujet de la Yougoslavie, je tâcherai de faire partager aux lecteurs de l'Ulus, les impressions de cette belle excursion.

F. R. ATAY

CHRONIQUE DE L'AIR

La ligne Rome-Turin

Rome, 11. — Le nouveau service aérien rapide Rome-Turin et retour a été entamé aujourd'hui. Des avions très modernes y sont affectés; ils effectuent le parcours en une heure et demie.

La liaison aérienne à travers l'Atlantique

Berlin, 11 A. A. — L'hydravion Do 18-Zephyr, qui décolla hier matin à une heure dix, du navire à moteur Schwabenland, mouillé sur la rade de Horta, dans les Açores, atterrit à 23 heures 22, à l'aérodrome de New-York. La distance couverte par l'hydravion en 22 heures 12 minutes, se monte à plus de 4.000 kilomètres. L'équipage se composait du directeur, baron von Gablenz, du capitaine-pilote, Joachim Blankenberg, du marconiste, Ehlberg, et du mécanicien, Eger.

Le Président du conseil vu par son fils

Le président du conseil, M. Ismet Inönü, a trois enfants l'un plus joli et plus sympathique que l'autre. Ce sont deux petits garçons et une fillette qui paraît jouir de toutes les préférences paternelles.

Quand ils sont à table, tous les trois, et qu'ils adressent à notre président du conseil, la douce appellation de « cher papa », la petite fille aux yeux noirs cause avec tant de gentillesse qu'elle attire tous les regards.

Les deux fils du président du conseil, dont l'éducation est exemplaire, portent des pantalons longs et des lunettes, ce qui leur donne un air de gravité précoce.

Néanmoins, ils jouent si gentiment que je m'en voudrais de les déranger; mais je cherche une occasion pour m'approcher d'eux.

La fillette se présente au moment où notre bateau s'approche d'Izmir et que le fils aîné, M. Omer Inönü, sort de sa cabine.

— Mon enfant, lui dis-je, je suis Suat Dervis. Je ne sais pas si tu as entendu prononcer mon nom. Peut-être, en lisant le « Tan », as-tu vu que je fais une enquête auprès des enfants en leur posant différentes questions...

— Oui, madame, me dit-elle. En effet, je vous connais de nom.

— Je désire t'avoir parmi les enfants que j'ai interrogés jusqu'ici, et bien que nous disposions de peu de temps, tu pourras répondre à mes questions... Il me sera possible ainsi d'ajouter tes réponses à la série.

— Très bien, madame, j'attends que vous m'interrogiez.

— Aimes-tu beaucoup ton père ?

— Oui, beaucoup.

— Pourquoi l'aimes-tu beaucoup ?

— As-tu fait l'analyse de ce sentiment ?

— Est-ce parce qu'il est ton père ou parce qu'il est un grand capitaine, ou bien parce qu'il est Ismet Inönü ?

— Je l'aime parce que c'est mon père. Je n'ai pas pensé à ses autres qualités que vous citez.

— Et lui-même, aime-t-il ses enfants ?

— Oui, madame, et beaucoup. Il est aussi bon père qu'il est bon soldat et grand homme d'Etat.

— Dans sa vie privée, qu'est-ce qui le fait fâcher le plus ?

— Il ne se fâche jamais; mais il est contrarié quand nous faisons quoi que ce soit sans avoir réfléchi.

— A quoi ton père prend-il le plus plaisir dans sa vie privée ?

— C'est, quand les affaires le lui permettent, de nous réunir tous autour de lui et de passer quelques heures avec nous. Je crois que c'est là son plus grand plaisir.

— Que comptes-tu devenir quand tu seras grand ?

— Je veux être soldat ou ingénieur; mais je ne sais pas encore quelle sera ma préférence.

— Il y a un moyen de concilier les deux: en devenant officier de génie.

— J'y ai pensé. Je crois que j'adopterai cette solution.

— Et quels sont les projets d'avenir de ton petit frère ?

— Il n'en a aucun. Il me dit toujours: « Je dépens de toi, je serai ce que tu auras été. »

— Nous arrivons à Izmir, je suis obligée de mettre fin à l'entretien.

— Je me repens de n'avoir pas, tantôt, voulu interrompre le jeu du petit Omer Inönü.

— Qui sait de quoi nous aurions causé encore, s'il avait eu plus de temps à me consacrer ?

Suad DERSIS.

(Tan)

M. Avenol au Vatican

Rome, 11. — Le secrétaire général de la S. D. N., M. Avenol, a été reçu en audience, à la cité du Vatican, par le cardinal secrétaire d'Etat Pacelli.

LA VIE SPORTIVE

TENNIS

Grand tournoi du Club des Montagnards (Türk Dağcılık Klübü) et Challenge Cup de S. E. Muhiddin Ustündağ

PROGRAMME

DE samedi 12 septembre 1936

- 14 h. Suat-Vasil.
- 14 h. Mayner-Melih Naci.
- 14 h. Ali S. - Baldini.
- 14 h. 45. Şirinyan-Digon.
- 14 h. 45. Avni Akman-Fahri Zühü.
- 14 h. 45. Ahmet-A.
- 15 h. 30. Jaffe-Vedat Cemal.
- 15 h. 30. Mustafa-Médovitch.
- 15 h. 30. Melih Sureyya-B.
- 16 h. 15. Clarke-Kriss.
- 16 h. 15. Sedat-Jirayr.
- 16 h. 15. Şirinyan-Baldini.
- ou Digon-E.
- 17 h. Vedat Abut-C.
- 17 h. Orhan Sefa-V. Binns.
- 17 h. Memduh-Faruk.
- 17 h. 45. Bambino-D.
- 17 h. 45. Neşet K.-Muhittin.
- 17 h. 45. Suat ou Vasil-Mayner ou Melih Naci.
- 18 h. 30. Avni Akmak ou Ahmei ou A. Fahri.
- 18 h. 30. Vedat Cemal-Mustafa ou Jaffe-Médovitch.
- 18 h. 30. Melih Sureyya-Clarke ou B.-Kris.

N. B. — Le programme de dimanche, 13 septembre, sera affiché le samedi, 12 septembre, à la fin des rencontres.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Consulat général de Yougoslavie

M. Ivan Youkotch, consul général de Yougoslavie, a quitté hier Istanbul, se rendant en congé.

Pendant son absence, le consul général de Yougoslavie sera géré par M. Radomir Marinkovitch, consul.

Le départ de Nouri pacha est retardé

Le ministre des affaires étrangères de l'Irak, Nouri pacha, a dû différer son départ pour Genève, son fils ayant été opéré hier de l'appendicite.

LE VILAYET

La réparation du Musée de Ste Sophie

On a commencé la réparation de la partie Nord du musée d'Aya-Sofya dont le revêtement en plâtre était tombé ainsi que de ses minarets. Un crédit de 15.000 Ltqs. a été affecté dans ce but. On veillera, d'ailleurs, à ce que l'architecture de l'édifice et son harmonie d'ensemble ne soient pas affectées par ces travaux. La couche grossière de badigeon appliquée à la cloison sous Abdül Mecid et qui jure avec l'élegance du monument sera enlevée. Le revêtement extérieur des murs sera exécuté de façon conforme aux méthodes en usage à cet égard à l'époque byzantine.

Les « turbes » de Mehmet III et de Selim III qui se trouvent dans la cour du temple seront aussi réparées.

Une excellente décision

La Société des Tramways d'Uskudar a décidé que les mutilés de guerre pourront circuler librement sur ses lignes, sans rien payer. On ne peut que la féliciter de cette heureuse et noble décision et inviter les autres entreprises de transport en commun à imiter son exemple.

LA MUNICIPALITE

L'interdiction du factage

La commission constituée à la Municipalité avec la participation des délégués de la section des artisans à la Chambre de Commerce, a examiné les méthodes employées dans les divers pays pour le transport des charges et colis. Elle a jugé que celles qui conviennent le plus à notre pays sont celles en usage dans les pays balkaniques. C'est sur cette base que sera élaboré le nouveau règlement pour l'application de la décision du ministère de l'Intérieur interdisant le factage.

Un agent signaleur à Bahçekapi

Les accidents d'auto et de tramway sont très fréquents à Bahçekapi, au croisement des trois rues venant d'Emin-önü et de Sirkeci. Il a été décidé d'y placer un agent signaleur pour discipliner la circulation. Les dispositions nécessaires seront prises à cet effet et l'on réglera notamment la petite plateforme sur laquelle se tiendra le préposé.

Les boutiques qui négligent la propreté

L'inspection faite, ces jours derniers, par les préposés à la Municipalité, dans les divers quartiers, a établi que beaucoup de marchands de glace, d'eau, de limonade et de douceurs orientales (mahallebici) négligent de laver convenablement les verres, les plats et les cuillères qu'ils emploient. La municipalité a décidé que les établissements de ce genre devront avoir obligatoirement l'eau courante.

La route Topkapi Edirnekapi

La partie destinée aux autos et camions de la route Topkapi-Edirnekapi, reliant la Mamara à la Corne-d'Or, et dont la construction a été entamée lors du 10ème anniversaire de la Répu-

blique, est achevée. On commencera maintenant la construction des trottoirs pour les piétons. Tout sera terminé dans un mois et la route toute entière pourra être solennellement inaugurée à l'occasion du prochain anniversaire de la République.

L'ENSEIGNEMENT

Les professeurs de turc dans les écoles étrangères et minoritaires

Les nouveaux cadres des professeurs de turc dans les écoles étrangères et minoritaires ont été élaborés. Ils ont été envoyés pour approbation au ministère de l'Instruction publique.

Le ministère, qui attache la plus grande importance à l'étude du turc, a licencié certains professeurs qui n'avaient pas obtenu de résultats satisfaisants au cours de leur enseignement. De ce fait, les cadres ont subi des modifications très profondes.

Il y avait, parmi les professeurs de turc dans les écoles étrangères ou minoritaires des pharmaciens, des dentistes, des avocats, des commerçants — autant de professions qui n'ont rien à voir avec l'enseignement. Il a été mis fin à leur activité.

JUSTICE

La nouvelle procédure des flagrants délits

Hier, le ministre de la Justice, M. Sükrü Saracoglu, a présidé une réunion à laquelle prenaient part le sous-secrétaire d'Etat à la Justice, le directeur des affaires pénales, celui des affaires civiles, celui des affaires particulières du ministère, ainsi que le chef du cabinet particulier du ministre. Ces messieurs se réuniront encore pendant quelques jours.

Ils ont pour but d'examiner le mode d'application, à partir du premier octobre 1936, des lois déjà votées par le Kamutay et qui modifient les articles 116 et 143 du code pénal, et établissent une nouvelle procédure en ce qui concerne les flagrants délits.

Accompagné du procureur de la République, le ministre a visité hier aussi, la prison centrale d'Istanbul qui doit être réparée à fond, ainsi que l'emplacement où doit être édifié le nouveau palais de Justice dont la construction commencera au printemps prochain. Il est également question de séparer les prisonniers par classes, suivant leur âge et leurs capacités professionnelles et d'obtenir d'eux le plus de rendement possible en les faisant travailler dans les prisons.

DEUIL

Les funérailles de M. M. Mithat Alam

C'est aujourd'hui qu'ont lieu les funérailles du regretté député de Maras, feu Mithat Alam.

La bière sera transportée de l'hôpital Nümune de Haydarpaşa à Sirkeci. C'est là que le cortège se formera. Par Divanyolu, Çarşikapi, on se rendra à la mosquée Bayazit, où sera dite la prière des morts. L'inhumation aura lieu au cimetière des morts de la grande guerre en dehors d'Edirnekapi.

BENEFICENCE

L'Oratoire de l'Or-Ahaim

L'Hôpital Or-Ahaim organise à l'instar des années précédentes, un Oratoire pour les prochaines fêtes, dans son local d'administration de la Rue Yemnicli, No. 9, à Beyoglu.

En raison du nombre limité des places, l'honorable public est prié de s'adresser au plus tôt pour les inscriptions.

Les tribulations posthumes de Hasan pacha

Par ALI NURI DILMEC
Il est de notoriété publique que Hasan pacha, le vénal ministre de la marine d'Abdul-Hamid, accomplissait des prodiges, quand il s'agissait de remplir ses poches au détriment du fisc.

Il n'y avait pas de truc qu'il ne sût inventer pour ronger la galette de l'Etat, à tel point qu'il ne dédaignait pas de faire rogner les pièces d'or qui passaient par son département !

Mais, Hasan pacha était sûr d'avance que tous ses abus seraient approuvés, toutes ses vilénies applaudies et généralement récompensées par Abdul-Hamid, dont il était devenu le fidèle collaborateur, pour ne pas dire l'outil indispensable, dans l'oeuvre de destruction de la fière flotte turque créée sous le règne d'Abdul-Aziz, et dont quelques débris témoignent encore de ce que fut sa grandeur.

Dans les annales maritimes de l'Empire ottoman, annales si riches en entreprises téméraires, en audacieuses croisières, en glorieux combats, la triste figure de ce démolisseur de la puissance navale de sa patrie forme un digne pendant à celle non moins exécrable d'Ahmed Fevzi pacha, le capitain-pacha du sultan Mahmud, qui traitait son pays en vendant la flotte à lui confiée à Mehmed Ali pacha d'Egypte.

Ces deux hommes, opprobres de la glorieuse marine turque, ont exercé une influence trop néfaste sur son existence même, pour qu'il soit permis de les laisser sombrer dans l'oubli.

Le somptueux mausolée que Hasan pacha, se fit construire de son vivant, à Eyub, devait servir à glorifier sa mémoire, tandis qu'il ne fait que remémorer ses méfaits aux nouvelles générations d'un peuple tiré miraculeusement de sa léthargie pour évoluer vers la destinée sublime que lui indiquent ses nobles traditions.

Seulement, avant même que les restes mortels de Hasan pacha eussent pris le chemin d'Eyub, les petits diables qui montaient la garde à son chevet pour s'emparer de son âme l'avaient déjà accueillie et emportée en triomphe en enfer, où elle fut reçue en audience solennelle par le Grand-Diable !

Ce mystérieux potentat, presque aussi célèbre qu'Abdul-Hamid, reçut notre Hasan pacha avec tous les égards dus à un personnage dont les états de service brillaient par une interminable liste de canailleries et de forfaits.

Après les souhaits de bienvenue d'usage, le grand-diable s'enquit minutieusement de la santé, ainsi que des faits et gestes de ce cher Abdul-Hamid, à qui il souhaita de nombreuses années encore d'un règne désastreux et anéantissant.

Ensuite, il passa aux questions personnelles et s'ingénia à trouver, dans l'enfer, une occupation convenable pour Hasan pacha.

— Mon cher Hasan pacha, en cet état de flote, nous n'avons que la vieille barque de Caron, qui fait toujours le service sur le Styx, et dont le nocher est à présent votre illustre devancier, le traître Ahmed Fevzi pacha. Comme ses infamies égalent à peu près les vôtres, je ne voudrais pas le priver de son emploi à votre profit. Mais trouvez vous-même quelque chose qui puisse vous convenir, et je tâcherai de vous être agréable.

— C'est tout trouvé, ô maître des enfers ! Votre majesté satanique n'ignore certainement pas que je m'entends à merveille dans les opérations du charbon... Qu'il vous plaise de me nommer à vos dépôts d'intendance.

— L'idée n'est pas mauvaise, mais savez-vous seulement que la question du charbon a pour nous une importance capitale ? C'est une question de vie ou de mort. Il faut que nos journaux soient régulièrement alimentés, avec une continuité jamais interrompue, sans quoi l'institution perdrait sa raison d'être. Le moindre manquement pourrait amener une catastrophe, voire même la suppression radicale de l'enfer, sous prétexte qu'il n'est plus une institution à la hauteur de sa tâche, ni répondant aux exigences de la vie moderne. C'est vous dire que j'hésite un peu à vous confier ce poste particulièrement délicat.

Avec sa grande pratique, Hasan pacha n'eut pas trop de peine à se familiariser avec le service, et la belle-mère de Lucifer fut ravie d'avoir trouvé un si habile collaborateur.

Hasan pacha ne tarda pas à trouver des copains dans l'ancien royaume de Pluton, et bientôt il s'y organisa pour monopoliser le charbon et se créer ainsi une situation qui lui permettait, un beau jour, de se rendre maître de l'enfer et de supplanter le diable.

A cet effet, il escamota de grandes quantités de charbon qu'il fit emmagasiner dans des anciens dépôts abandonnés.

Pour masquer ces manipulations, il diminua graduellement les livraisons aux journaux, ce qui eut pour effet que la température baissa progressivement.

La passion l'ayant emporté sur la prudence, les larcins du vieux filou furent bientôt si importants et la température de l'enfer baissa tellement que la belle-mère de Satan commença à claquer des dents à la fois de fureur et de froid...

Elle se précipita chez son genre et, brandissant sa béquille d'un air méchant, lui cria dans un élan sinistre : — Qu'on me débarrasse illico de cet imposteur ! Je n'en peux plus ! Je meurs de froid !

La mandibule aux crocs légendaires en continuant mouvement rotatif, elle se laissa choir de tout son long, sa béquille

LETTRE DE GRECE

Le nouveau cabinet Métaxas et son œuvre

Athènes, 6. — Le cabinet Métaxas jouit d'une très bonne presse — et il la mérite d'ailleurs pleinement par son courage, par l'esprit de réalisations pratiques et immédiates dont il est animé, par son goût d'ordre et de travail.

Le renforcement de l'exécutif

M. Métaxas a fait à un collaborateur de la « Kathimerini », des déclarations qui ont été l'objet d'un très vif intérêt. Il a dit notamment qu'il se réserve de se prononcer ultérieurement sur la question de la Constitution et de la représentation nationale.

« On saisit, cependant nettement écrit à ce propos la « Proia », l'intention du président du conseil de substituer à la situation présente, non pas notre ancien système parlementaire, mais une nouvelle composition de la représentation nationale sur une base analogue à celle des régimes en vigueur en Italie et en Allemagne.

En d'autres termes, il s'agit d'un renforcement des droits du pouvoir exécutif, qui, dans l'accomplissement de sa tâche, aura pour assistants et auxiliaires les meilleurs hommes du pays.

Reconciliation

Ceux-ci seront appelés à faire partie du front organisé par le gouvernement national et protégeront les libertés saintes du peuple.

Ne sont pas exclus ceux qui appartiennent au vieux monde politique et parmi lesquels M. Métaxas reconnaît à plusieurs valeurs et beaucoup de richesse morale.

En d'autres termes, c'est l'oeuvre de réconciliation attendue et désirée par tous les bons esprits qui commence.

Défense nationale et lois sociales

Les autres points du programme de M. Métaxas sont aussi nettement approuvés. La « Proia » écrit encore :

« Nous devons accueillir sans aucune réserve tout ce qui a été dit sur la défense du pays. Ancien officier expérimenté, M. Métaxas a montré dans le passé ce qu'il peut faire dans un poste élevé de l'armée grecque, bien qu'il ait été alors entravé par l'influence exercée par les partis sur l'armée. Aujourd'hui ayant les mains libres, il n'y a point de doute qu'il devienne le digne organisateur de l'armée grecque selon ses grandes traditions.

Les contrats de travail collectifs, l'arbitrage obligatoire et l'application de la loi sur les assurances sociales donnent une idée nette de l'effort gouvernemental dans les questions ouvrières.

Quand les partis régnaient...

M. Métaxas, dont le trait caractéristique est le rationalisme réaliste, a déclaré à son départ de Corfou que « l'époque des déclarations est passée et que c'est le moment des actes. »

Le cabinet a eu un mois le 4 septembre dernier. Un mois, qu'est-ce dans la vie d'un régime. « C'est à peu près le temps qu'il fallait naguère — observe la « Kathimerini » — pour échafauder une déclaration ministérielle. Et il fallait encore un mois pour convoquer la Chambre, un autre mois encore pour l'élection du président et la constitution du bureau. Et puis venaient les débats, entrecoupés, comme il se devait dans les congés des députés se rendant dans leurs circonscriptions, les négociations, le nouveau programme, etc., etc...

Enfin, la chute du cabinet et sa reconstitution amenaient un nouvel examen de la situation, l'élaboration d'un nouveau programme, etc., etc...

Un bilan impressionnant

Par contre, on peut dresser un tableau imposant des actes du nouveau gouvernement en un mois. Tout d'abord, c'est le communisme, jugulé en quelques heures, l'hydre de la désunion étranglée, la grève du 5 août étouffée avant que de naître. Les ennemis de l'Etat furent dépouillés du manteau parlementaire sous le couvert duquel ils menaient leur oeuvre néfaste. Et en ce premier mois, les assurances sociales ont commencé à fonctionner, non pas en théorie, mais en fait, la protection de l'ouvrier a été rendue réelle; un salaire minimum a été fixé et une loi a établi l'arbitrage obligatoire pour les conflits du travail.

La Dette Publique, dont la liquidation avait été laissée aux négocier à la polémique des journaux illustrés, a été définitivement réglée, le crédit de l'Etat a été affermi; les portes par lesquelles fuyait le change ont été closes; d'autres portes ont été ouvertes pour l'entrée de l'or en Grèce. Ainsi, pour la première fois, dans la rébellion de mars 1935, l'encaisse or de la Banque Nationale s'est accrue de 37.450.000 drachmes.

Voici, en effet, un bilan impressionnant. Au lieu des bavardages parlementaires de jadis — words, words — le nouveau président du conseil se présente à la nation avec une ample moisson de faits. Cela ne vaut-il pas mieux ?

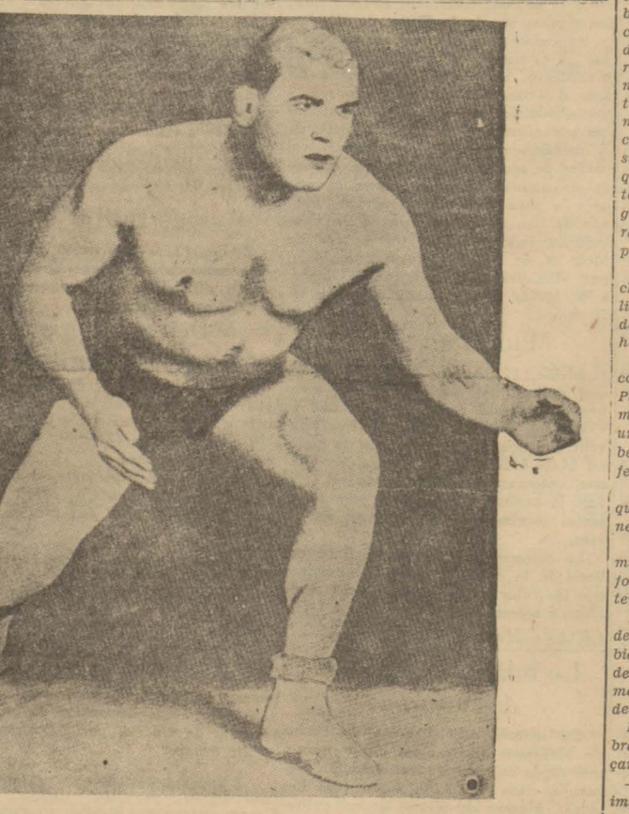
Edipos

Edipos, décrivant dans l'air une courbe qui pointait vers le néant.

Sans ménagement aucun, Hasan pacha fut jeté dehors, dans le vide, sans passeport, pour une autre destination quelconque.

L'on était donc en droit de le considérer, depuis, comme définitivement disparu.

Cependant, il paraît que cela n'est pas le cas. J'ai rencontré, en effet, l'autre jour un vieux Laze, un ancien acolyte de Hasan pacha, qui m'a affirmé, de bonne foi sans doute, qu'il a vu le spectre de son maître roder autour des dépôts de charbon au Bosphore !



L'ancien champion du monde de lutte libre, Waldek Zbysko qui a été tué à Barcelone au cours d'un combat de rues. Zlysko était Polonais; il se trouvait en Espagne en touriste et a été atteint de façon tout à fait fortuite par une balle perdue

La foule fait un accueil enthousiaste à **MARTHA EGGERTH** qui paraît cette semaine au Ciné **IPEK** dans :
Tout pour l'amour
 avec : **GEORG ALEXANDER** et **FELIX BRESSART**...
 Ce premier film inédit de la saison d'hiver est un succès de **CHARME ET DE PLAISIR**
 En suppl. : **PARAMOUNT JOURNAL** — Les plus récentes actualités de l'année

CONTE DU BEYOGLU

LE TAPEUR

Par J.-H. ROSNY aîné, de l'Académie Goncourt.

Il y avait douze ans qu'il me tapait, racontait Jacques Fresneau... Il arrivait la mine basse, un vieux chapeau à la main, chaussé de bottines béantes... De-ci de-là, le chapeau était remplacé par un exemplaire moins miteux. Parfois une de ses victimes le gratifiait d'un veston ou d'un pardessus présentables. Il survolait généralement à l'improviste et remettait à la femme de chambre une lettre où il racontait les histoires les plus fantasmagoriques pour m'arracher quelques pécuies.

Ses lettres, où il intercalait quelque citation latine ou grecque révélant qu'il avait ses grades ; il aurait pu gagner sa vie.
 — Je suis né sous une mauvaise étoile, la société me vomit.
 Parfois, il annonçait :
 — Je serai riche un jour et je vous inscrirai sur mon testament !...

Il y a un plus d'un lustre, j'épousai la jolie Marcienne pour qui je m'étais pris d'une passion dévorante. Pas méchante, Marcienne, même bonne, la paume généreuse et un caractère charmant, malgré des colères d'oiseau-mouche et des caprices de chèvre.
 Quand le teneur venait en mon absence, elle le servait plus largement qu'il n'était raisonnable — en sorte qu'il guettait mes sorties pour sonner à notre porte.
 — Ce malheureux a des manières d'homme du monde ! disait-elle.
 Deux ou trois fois, nous le reçûmes ensemble. Les yeux ardents du bonhomme montraient à quel point Marcienne était à son gré, ce dont elle riait avec indulgence. Ah ! folle Marcienne. La vie aurait été délicieuse auprès d'elle si elle n'avait été un bourreau d'argent. Les billets se volatilisèrent entre ses doigts. Mes réserves s'épuisaient et les fournisseurs envoyaient des notes terrifiantes :

— Ma chère Marcienne, disais-je, nous serons bientôt sur la paille.
 Elle se mettait à rire :
 — Nous y serons peut-être très heureux. Du reste, tu feras fortune.
 Fortune ! Certes, je faisais de bonnes affaires, mais sans espoir de les gonfler beaucoup.
 Ce que je craignais ne tarda pas à se réaliser : mes réserves tarirent. Marcienne fit un vague effort pour se corriger et comme elle n'y arrivait guère, je fis des dettes, je connus les horreurs de l'échéance et je finis par mourir.
 De son côté, éternée de mes reproches, Marcienne devint agressive, puis accablante... Tellement qu'un beau jour, elle me lâcha sans crier gare.
 Six mois auparavant, ce départ aurait bouleversé mon âme et mon corps. Maintenant, j'éprouvais plutôt du soulagement, et je ne tardai pas à proposer le divorce — à mes torts et griefs. Marcienne accepta avec empressement (elle avait un mari en vue).

Vous pensez bien que le teneur n'avait pas interrompu ses visites. Je sus par la femme de chambre, une pie, qu'il était navré du départ de Marcienne :
 — Il la dévorait des yeux, monsieur... il en était fou... Et s'il avait de l'argent !
 Que ce mendiant osât convoiter Marcienne ne laissait pas de me choquer.

Cependant, les dettes continuaient à me harceler, moins nombreuses, mais plus criardes.
 Un matin que je rêvais misérablement à ma situation, la femme de chambre m'apporta un Bristol, en exclamant :
 — Vous ne « le » reconnaissez pas, monsieur !
 Elle parlait de mon teneur. Le fait est qu'il m'abasourdait. Vêtu d'un complet bien coupé, chaussé de bottines du bon faiseur, coiffé d'un feutre de luxe, rasé, les cheveux calamistrés, il n'avait pas mauvaise façon et ses yeux rayonnaient...
 — Le vieux a dévissé son billard et oublié de faire son testament. Il se croyait immortel... Je viens vous remercier de votre inlassable bonté.
 Comme il disait, le timbre de la porte tinta et je vis paraître un bel encaisseur qui tendit un effet de cinq mille francs.
 Je me sentis particulièrement humilié, devant mon teneur, d'être contraint de renvoyer l'homme et le sang me monta au visage, tandis que je repoussais le papier.
 — Quelle coïncidence ! exclama le teneur. C'est juste cinq mille francs que je vous dois.
 Avec une prestesse de singe, il saisit l'effet, tira des billets d'un spacieux portefeuille et paya.
 — Ah ! non, m'écriai-je, jamais de la vie !
 Mais déjà, il ouvrait la porte et l'en-

caisseur dégringolait en vitesse.

Le temps continua de produire des jours, des nuits, des mois et des saisons. De-ci de-là, l'ex-tapeur venait me rendre une visite amicale. Il était promptement redevenu un gentleman.
 Un jour, il me rapporta des nouvelles de Marcienne. Elle venait de divorcer :

— Toujours délicieuse ! exclamait-il, les yeux étincelants de convoitise... Je donnerais un gros morceau de ma fortune pour être son mari...
 Ces paroles m'indignèrent comme si, après tout, cet homme n'était pas de la même race que moi.
 Cela ne dura guère.
 Je me bornai à répondre :
 — Je suppose qu'elle a ruiné aussi son second mari...
 — Elle n'y a pas manqué ! fit-il en riant... Je suis prêt à courir le risque.
 Il le courut ; il épousa Marcienne. Et ce qui devait arriver, arriva.
 Un beau matin, mon teneur revint, lamentable.
 — Elle est partie ! gémit-il... et je suis ruiné.
 Il demeura un instant prostré, puis il s'écria :

— C'était écrit ! Tout de même, elle sait rendre les gens heureux — et on ne peut pas lui garder rancune.
 Pendant quelques mois, il mangea le peu qui lui restait, joint au produit de son automobile vendue au rabais et de son mobilier livré aux enchères.
 Depuis, il reparait sporadiquement pour me soutenir un petit billet.
 Et il recommence à dire :
 — Je suis né sous une mauvaise étoile, la société me vomit !

Banca Commerciale Italiana
 Capital entièrement versé et réserves
 L. I. 844.244.393.95
 Direction Centrale MILAN
 Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK
 Créations à l'Étranger :
 Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Tolosa, Beauville, Monte-Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).
 Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna.
 Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.
 Banca Commerciale Italiana e Rumana Bucarest, Arad, Braïla, Brosou, Constantza, Cluj, Galatz, Temiscara, Sibiu.
 Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour, Mansourah, etc.
 Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.
 Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.
 Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphie.
 Affiliations à l'Étranger :
 Banca della Svizzera Italiana: Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.
 Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud. (en France) Paris (en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé. (au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curitiba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco). (au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla. (en Uruguay) Montevideo.
 Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormed, Orshaza, Szeged, etc.
 Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Manta.
 Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Tarma, Mollendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.
 Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak.
 Società Italiana di Credita ; Milan, Vienne.
 Siège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzo Karakoy, Téléphone, Péra, 44841-2-3-4-5.
 Agence d'Istanbul, Allameciyan Han. Direction: Tél. 22900. — Opérations gén.: 22915. — Portefeuille Document 22903. Position: 22911. — Change et Port.: 22912.
 Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247, Ali Namik Han, Tél. P. 1046.
 Succursale d'Izmir
 Location de coffres-forts à Péra, Galata, Istanbul.
 SERVICE TRAVELER'S CHECKS

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à «Beyoglu» avec prix et indications des années sous Curlo-1884.

Vie Economique et Financière

Le nouveau traité de commerce turco-anglais

On mande de Londres que dans les milieux commerciaux ont accueilli avec satisfaction la conclusion du traité de commerce et de la convention de clearing anglo-turc. La valeur des marchandises soumises au clearing général et qui seront introduites en Turquie, sera déposée à la Banque Centrale de la République. Les achats du gouvernement et ceux des Municipalités pourront s'effectuer sans limites par la voie du clearing général ou par celle du clearing particulier. Les articles anglais introduits en Turquie pour figurer dans les expositions qui seront ouvertes dans les pays, et à condition qu'ils soient de ceux dont l'importation est possible, jouiront dans une proportion de 100 % des avantages des échanges particuliers.

L'activité de la fabrique de papier d'Izmit Pourquoi la fabrication de papier-journal a cessé

On va bientôt inaugurer officiellement, bien qu'elle soit déjà en activité, la fabrique de papier d'Izmit. Jusque-là, elle est arrivée à produire à des prix de revient plus bas que ceux de l'étranger, toutes sortes de papier.
 C'est ainsi que le papier d'emballage lui revient à 23 piastres alors que le similaire importé de l'étranger coûte 27 ptra.
 Par contre, la fabrique a décidé de cesser provisoirement la fabrication de papier-journal.
 En effet, malgré les droits douaniers élevés, le papier provenant d'Europe, coûte 16,50 piastres, alors que le prix de revient de la fabrique est de 22 ptra.
 Elle se réserve dans le cas où les journaux augmenteraient leur tirage, de continuer à en fabriquer.

La Turquie produira dorénavant elle-même son thé

Le ministère de l'Agriculture a décidé de développer dans le pays la culture du thé.
 La région du nord de l'Anatolie et principalement Rize sont, on le sait, propices à cette culture.
 D'après une statistique dressée par le ministère, la consommation du thé dans le pays varie entre 700 et 900 kgs. par an.
 Naturellement, ce produit est importé de l'étranger, ce qui occasionne une sortie de trois millions de livres turques par an.

Les mesures qui seront prises sont précisément destinées à empêcher cette sortie et à pourvoir nous-mêmes à nos besoins.

Voici la quantité de thé importé, en 1934, des pays suivants :

Pays	Kgks
Indes	318.717
Hollande	158.398
Angleterre	83.486
Chine	11.994
Allemagne	9.053
France	1.800

Tous ces pays nous envoient leur propre production.
 Cependant, il y en a d'autres qui importent du thé pour nous le revendre, telle la Syrie.
 Nous avons importé de la sorte près de 75.000 kgs. en 1934.
 Le climat de Rize se prêtant le plus à la culture du thé, et cette région étant capable à elle seule de pourvoir aux besoins du pays, on s'appliquera maintenant à moderniser les méthodes de culture et à créer les installations nécessaires à la manipulation du thé.

Les vignobles de l'Egée ont été fort endommagés par les intempéries

On mande d'Izmir à notre confrère

le « Tan », à la date du 10 courant :
 La récolte des raisins, qu'on évaluait à 20 jours, à 90.000 tonnes, ne sera plus, après les dernières pluies que de 60; voire même de 50 tonnes, d'après d'autres évaluations.
 Comme hier et avant-hier il a plu de nouveau, la perte sera plus sensible. Vingt mille sacs de raisins ont été endommagés complètement.
 Bien que des dégâts aient été occasionnés aux figes aussi, ils ne sont pas aussi importants que ceux subis par les vignes.

Le ministère de l'E. N. a demandé par dépêche de lui faire connaître les chiffres exacts des pertes et les mesures prises pour remédier à la situation.
 On évalue à 57.000 sacs de raisins les pertes subies dans la région de l'Egée.

Les fruits ne sont pas abondants cet été

Vu les mauvaises conditions atmosphériques, il y a eu d'arrivages à Istanbul de fruits, cette année, surtout de pêches.
 L'année dernière, à pareille époque on disposait de 3.500 couffes au lieu de 800 seulement cette année.
 Il y a aussi peu de raisins.
 D'ailleurs, comparativement à l'année dernière, les prix sont en hausse.
 On vend, en gros, le raisin « çavus » de 15 à 22, le « yapınçak » de 9 à 14, le raisin sans pépin de 7 à 11 piastres.
 Les prix du détail varient entre 10 et 11 piastres.
 Il vient de la Thrace des melons et des pastèques en quantités moindres de moitié que celles de l'année dernière.

La lutte contre la vie chère

Les journaux ont annoncé que le ministère de l'E. N. avait chargé une commission de dresser un rapport au sujet de la situation économique d'Istanbul.
 Il est inutile d'ajouter la joie qu'a ressentie la population de notre ville à l'annonce de cette nouvelle.
 En effet, nos sources de revenus sont de plus en plus limitées. Il faut à un certain point de vue se livrer même à des prouesses pour arriver à vivre dans une ville où la vie est la plus chère du monde entier.
 Nous ne sommes pas de ceux qui croient que l'institution d'une commission résoudra la question.
 Mais, comme en toute chose il faut un commencement, nous sommes satisfaits de constater que la formation de cette commission est un début.
 Nous sommes, en outre, d'avis qu'il faut considérer la question de la cherté de la vie dans son ensemble.
 Toutes les parties du pays se liant et étant solidaires entre elles, il est impossible de la résoudre si l'on ne l'étudie pas en bloc. Il faut appliquer des décisions conformes pour extirper le mal par sa racine.
 On ne doit pas s'attacher uniquement à la solution de questions locales.
 Si même on y parvenait, les résultats obtenus seraient limités et de peu de durée.
 Istanbul, non seulement paie très cher les aliments et autres articles soumis à des droits douaniers, mais se procure aussi les produits nationaux à des prix exorbitants.
 On voudrait, de prime abord, inculper le villageois, c'est à dire le producteur. Sachant, nonobstant, dans quel état il se trouve, nous ne savons que dire.
 En effet, malgré que le producteur vende cher sa marchandise, il ne peut tout de même pas arriver à vivre convenablement.
 Certains accusent les vendeurs ambulants, les intermédiaires, de provoquer la hausse des prix de détail qui sont de moitié plus élevés que ceux en gros.
 Mais, là aussi, nous constatons que leurs gains ne sont pas excessifs.
 Au fond, la cherté de la vie n'est pas un problème dont la solution soit facile et simple.
 Il est certain qu'il ne sera pas résolu

par des appréciations générales fournies autour d'une table...
 Tout près de nous, en Grèce, nos produits sont vendus à bon marché.
 Dans tous les pays balkaniques, la vie est moins chère que chez nous.
 C'est là un fait.
 Quels en sont les motifs ?
 Quels sont les obstacles qui empêchent d'arriver à faire baisser le coût de la vie ?
 Aucun de nous ne s'en rend compte.

ETRANGER Suède et Italie

Stockholm, 11. — A la suite du modus vivendi conclu avec l'Italie, on prévoit un important développement des échanges entre les deux pays. La

« Svenska Amerika Lingers » qui assure la plus grande partie du trafic avec la Méditerranée a décidé l'envoi dans les ports italiens de cinq vapeurs pour y charger des amandes et autres fruits qui étaient importés jusqu'ici de l'Espagne.

Pour les orphelins de Fasanella

Barcelone, 10. — Le commandant les états-majors et les équipages des croiseurs **Giustano, Pola** et **Pessagno** ont souscrit une somme de 10.000 pesetas en faveur des orphelins de l'ouvrier italien, **Fasanella**, tué par les communistes.

JEUNE FILLE sténo-dactylo, connaissant parfaitement le français et assez bien le turc, l'anglais et la comptabilité, ayant déjà travaillé, cherche place. Bonnes références. Ecrire au journal sous «E. E.»

La renaissance des villages de Marmara



La fabrique de conserves de l'île de Marmara.—Deux aspects de son activité

Le dernier tremblement de terre avait été fatal à l'île de Marmara où pas une seule maison n'était demeurée debout. Grâce à l'appui du gouvernement, des constructions nouvelles surgissent partout dans l'île, à l'heure actuelle.
 Le village de **Paşaliman** était celui qui avait été le plus éprouvé. Comme l'emplacement où il se trouvait était exposé à la malaria, on l'a construit sur l'autre rive de la baie, sur une colline. Le nouveau village de **Paşa** est devenu un village modèle.
 En outre, une grande fabrique de conserves de poisson a été construite. Elle occupe une superficie de 1.200 mètres carrés et ses produits sont expédiés non seulement à Istanbul et à Izmir, mais en Egypte, voire même en Angleterre et aux Etats-Unis.

MOUVEMENT MARITIME LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihitim Han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS

FENICIA partira Samedi 12 Sept. à 17 h. pour Salonique, Mételin, Smyrne, le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.
 CAMPIDOGGIO partira le Lundi 14 Sept. à 12 h. pour Smyrne, Salonique, le Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.
 ASSIRIA partira Mercredi 16 Sept. à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Soullina, Galatz, et Braila.
 AVENTINO partira Jeudi 17 Septembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, et Constantza.
 CALDEA partira Jeudi 17 Septembre à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, le Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Ancone, Venise et Trieste.
 CELIO partira Vendredi 18 Sept. à 9 h. des Quais de Galata, le Pirée Brindisi Venise et Trieste.
 Le n/m CILICIA partira Mercredi 23 Sept. à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Soullina, Galatz et Braila.
 ISEPO partira Jeudi 24 Sept. à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa, Batoum, Trébizonde et Samsoun.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH
 Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.
 La Compagnie délivre des billets mixtes pour les parours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aéro-Expresso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.
 Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merz Rihitim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Seray, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hüdavendigâr Han — Salon Caddesi Tél. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin.	«Deucalion» «Hercules» «Triton»	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	act. dans le port ch. du 13-15 Sept. vers le 18 Sept.
Bourgas, Varna, Constantza			
Pirée, Marseille, Valence, Liverpool.	«Delagoa Mary» «Lima Maru»	Nippon Yusen Kaisha	vers le 18 Sept. vers le 18 Nov.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages.
 Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens
 S'adresser à : FRATELLI SPERCO: Quais de Galata, Cinili Rihitim Han 95-97. TV1 44792

BANCO DI ROMA
 SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE LIT. 200.000.000 ENTIEREMENT VERSÉ
 SIEGE SOCIAL ET DIRECTION CENTRALE A ROME
 ANNEE DE FONDATION 1880

Filiales et correspondants dans le monde entier

FILIALES EN TURQUIE :

ISTANBUL Siège principal Sultan Hamam
 Agence de ville «A», (Galata) Mahmudiye Caddesi
 Agence de ville «B», (Beyoglu) Istiklal Caddesi

IZMIR İkinci Kordon.

Tous services bancaires. Toutes les filiales de Turquie ont pour les opérations de compensation privée une organisation spéciale en relations avec les principales banques de l'étranger. Opérations de change—marchandises—ouvertures de crédit—financements—dédouanements, etc.— Toutes opérations sur titres nationaux et étrangers.

L'Agence de Galata dispose d'un service spécial de coffres-forts

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'indépendance de la Syrie et les Turcs de Syrie

Le "Tan" se félicite de ce que, par le traité signé mercredi au Quai d'Orsay, la Syrie, pays voisin et ami, ait recouvré son indépendance :

«Après la ratification des accords signés avant-hier, la Syrie deviendra un Etat indépendant et comme tel, entrera à la S. D. N. ; profitant de son alliance avec la France, elle préparera ses forces défensives et sera maîtresse de ses destinées.

De tout coeur, nous souhaitons le succès à l'Etat voisin, au moment où il fait son premier pas dans cette voie nouvelle.

Or, il y a une importante collectivité turque qui vit en Syrie, ce qui constitue un facteur contribuant à renforcer et à ranimer les relations turco-syriennes.

Les Turcs de Syrie constituent une collectivité où l'esprit national est éveillé, qui est consciente de ses devoirs nationaux. Ils ont pleinement et indiscutablement le droit d'aspirer à vivre dans la paix et la prospérité, de développer leur culture nationale, de sauvegarder leur existence nationale...

Dans la mesure où ce droit sera respecté et où l'on accordera de l'importance à sa réalisation, les relations entre les deux pays s'animeront ; et dans la même mesure également, les fruits de la collaboration et des relations de bon voisinage entre les deux pays pourront être abondants.

Nous ne connaissons pas encore les articles à cet égard que contient le nouvel accord franco-syrien. Si l'on a laissé aux deux Etats voisins et amis le soin de fixer ces articles, nous attendons que cette tâche soit entreprise un moment plus tôt.

ment : «La Yougoslavie n'est pas seulement un pays ami. C'est aussi notre alliée. Le devoir national s'impose donc pour les Turcs de connaître ce pays. C'est pourquoi, profitant des facilités qui nous sont offertes par le gouvernement Stoyadinovitch, je m'efforcerai de faire connaître à l'opinion publique ce que j'ai vu. Il est évident que pour compléter cette tâche entamée par les journalistes, la collaboration continue de tous les intellectuels du pays est nécessaire.

Il ne faut pas que l'étroite amitié et l'étroite alliance entre la Turquie et la Yougoslavie demeurent limitées au seul terrain politique. Les relations économiques entre les deux peuples — peuples d'agriculteurs l'un et l'autre — doivent être renforcées. Ceci ne signifie pas que chacun des deux pays devra accroître ses achats auprès de l'autre pays. Si ces deux pays, qui ont une production sensiblement analogue, s'accordent pour régler les conditions de leurs exportations et pour ne pas se livrer à une concurrence qui pourrait leur être désavantageuse, ils y trouveront profit l'un et l'autre. Mais pour arriver à ce résultat également, une connaissance réciproque parfaite des deux pays est nécessaire et indispensable.

La nouvelle Turquie est excellemment représentée en Yougoslavie par notre ministre, M. Haydar. L'activité qu'il déploie et les capacités dont il fait preuve seront, à cet égard, un facteur très précieux. Les facilités réservées à ce propos par M. Stoyadinovitch et ses collègues du gouvernement contribueront à mettre en valeur ses efforts. Et comme les dispositions de la Turquie Nouvelle à l'égard de la Yougoslavie sont tout aussi amicales, c'est un devoir important pour les deux pays que de travailler sur ce terrain favorable.

Problèmes économiques

M. Yunus Nadi écrit dans le "Cumhuriyet" et "La République" :

«Passons maintenant à la question des marchés intérieur et extérieur. Le marché intérieur présente l'essence et la structure de l'économie d'un pays. Il faut que le niveau de la vie s'élève sans cesse de façon à imposer à notre peuple des besoins nouveaux tout en augmentant sa capacité d'achat. Il faut que, chacun, dans sa propre sphère, soit en mesure de produire et de consommer le plus possible. Si cela se pouvait on devrait supprimer cet instrument d'échange qui s'appelle l'argent. On n'a cependant pas trouvé un meilleur moyen qui puisse exprimer l'idée de la mesure et de la valeur dans le domaine de l'échange. Sachons seulement que l'argent n'est, après tout, qu'une mesure de valeur qui règle les échanges commerciaux. Du moment que nous devons chercher le maximum de développement à notre vie agricole et à nous en tenir à l'indispensable en matière d'industrie, nous avons sans doute besoin des marchés extérieurs. Nous devons chercher, sans doute, à exporter la plus grande partie de notre production. Mais le fait d'exporter nous obligera aussi à importer. Autant nous exporterons, autant nous importerons également. Cet échange sera l'indice le plus sûr de l'activité économique du pays.

Toutefois, il n'y a qu'un seul moyen de pouvoir exporter : c'est de s'adapter aux marchés mondiaux, sinon pour vendre moins cher, du moins pour ne pas vendre plus cher que les autres.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

20 km

Pour pouvoir juger les événements, il faut conserver son sang-froid et être très circonspect.

Or, le moindre accident est de nature à fausser notre jugement. Nos décisions ne s'inspirent plus de la réflexion, mais de la tension des nerfs.

Ainsi, chaque accident d'auto suscite un regain de haine contre l'automobilisme et le chauffeur.

Nos yeux qui veulent à toute force voir un coupable se dirigent aussitôt sur le chauffeur que nous voudrions, en ce moment lyncher.

Notre accusation est unique : il fait saut de la vitesse.

Nous rappelant des règlements municipaux, nous disons : « Mais oui, il faisait plus de 20 km. à l'heure ! »

Pour pouvoir se rendre compte à quel point ces jugements aussi décisifs que hâtifs sont faux, il suffit que quelques jours passent, et, qu'ayant pris un taxi qui marche à 20 km. à l'heure, nous disions au chauffeur :

— Conduis-tu un char à boeufs ou une auto ?

En effet, ceux qui savent ce que représente cette vitesse de 20 km. à l'heure, savent aussi qu'à cette allure, il y aurait dans les rues des files d'autos allant à la queue leu leu, d'où encombrement, et, comme conséquence arrêt général de la circulation.

Si l'on a inventé des moyens de locomotion motorisés, c'est pour économiser le temps ou, autrement dit, pour profiter le plus de leur vitesse.

En commençant par notre foyer, pour arriver jusqu'à l'armée, tout se motorise aujourd'hui.

Dans une maison moderne, il y a des balais, des fers à repasser, des machines à coudre, des frigidaire et beaucoup d'autres objets, tous mus à l'électricité.

Les canons, les tanks, les mitrailleuses ont été motorisés, ainsi que tous les moyens de transport de l'armée.

Or, moteur signifie vitesse. Ceci admis, n'est-ce pas faire retour en arrière que de vouloir limiter la vitesse, la puissance d'un moteur, au lieu de chercher à trouver un remède aux accidents que la vitesse peut provoquer ?

En Amérique, en URSS et dans toute l'Europe, malgré toutes les mesures prises, il y a toujours des accidents. Nulle part, cependant on n'a pensé à prendre une mesure aussi rétrograde que celle de vouloir limiter la vitesse d'un moteur. On se contente de séparer les routes que doivent prendre les véhicules motorisés.

On fait de nombreuses publications pour apprendre au public à marcher dans les rues.

Dans les écoles, on donne ce même enseignement aux enfants. Quant à nous, nous avons toujours recouru à des mesures restrictives et c'est pourquoi, il y a des accidents dont les victimes sont ceux à qui l'on n'a pas enseigné l'éducation de la rue.

Ce n'est pas d'après les accidents survenus, mais en y pensant bien que nous devons remédier à la situation dans les conditions les plus favorables.

Burhan Cahid MORKAYA.
(«Açiköz»)

Le Canada et l'U.R.S.S.

Ottawa, 12 A. A. — Des relations commerciales cordiales ont été rétablies entre le Canada et l'URSS. Depuis le début de 1931, date à laquelle des embargos sur les importations mutuelles furent mis en vigueur, le commerce entre les deux pays était presque nul. Ces embargos sont maintenant levés de part et d'autre.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

Nous tenons à féliciter cordialement le pays voisin d'avoir conquis cette indépendance après une longue lutte et même tardivement, eu égard à la durée de cette lutte et au sang versé. Mais c'est un souhait légitime et justifié que d'attendre d'un peuple, qui vient de conquérir ainsi son indépendance, qu'il reconnaisse à une population purement turque, comme celle du sancak d'Alexandrette et à laquelle le traité d'Ankara reconnaît le droit à un régime d'administration spécial, la situation dont elle est digne. Au moment où le mandat de la France sur la Syrie et sur le sancak d'Alexandrette est levé et où l'ensemble de la situation est modifié, la nécessité s'impose pour les intérêts de réviser la situation de ce sancak en tenant compte des conditions nouvelles. Et il est absolument hors de doute que les déclarations faites hier aux journalistes turcs, en partant pour Genève, par notre honorable ministre des affaires étrangères, sont l'expression exacte de la pensée et des sentiments communs de la nation turque.

«En vertu des principes établis et proclamés à Paris, la Syrie obtient sa pleine indépendance. La durée du traité est de 25 ans. La Syrie sera admise à faire partie de la S. D. N. et sa sécurité politique et militaire sera garantie contre toute agression. Seulement, les Druses et les Alaouites bénéficieront d'un régime spécial. Ce régime ressemblera à celui du sancak d'Alexandrette.

NOTES ET SOUVENIRS

Les écrivains publics

Le poète Esref, s'exprimant sur le compte d'un ministre de l'I. P. du siècle dernier, disait :

— Quelle puissance ! Il connaît l'alphabet par coeur !

Or, quelques siècles encore auparavant, il n'y avait pas seulement des ministres qui ne savaient ni lire ni écrire, mais aussi des vizirs qui tenaient, cependant, entre leurs mains les destinées d'un empire, tel l'Isir pacha, le brigand devenu vizir et d'autres encore.

La fin lamentable d'Isbir pacha l'Isir pacha devait être étranglé dans la prison de Bostancibasi et son cadavre exposé.

Quant il vit surgir devant lui deux bourreaux, il perdit la tête.

Et pourtant, il avait tué pas mal de personnes. Il avait été le genre du sultan qui avait tenu tête en Anatolie aux Osmanoglu.

Mais cette fois-ci, il avait été pris au piège.

N'aspirant qu'à reculer le moment fatal, il suppliait ses bourreaux en disant :

— Faites-moi assister d'un lettré afin qu'il me prépare à demander pardon à Dieu...

Or, il n'avait ni foi ni conscience.

Ignorance crasse

Sous le règne de l'empire ottoman, il y eut des illettrés tels à la tête des affaires qui quand on leur communiquait leur révocation, ils n'avaient pas honte d'avouer qu'ils ne savaient ni lire ni écrire et de passer le parchemin du rescrit impérial prononçant cette révocation à un lettré religieux pour qu'il leur en donnât lecture !

Quant au peuple, il était ignare. A quoi bon de savoir lire et écrire ?

Dans la cour de toutes les mosquées, il y avait des écrivains publics.

Un organisme d'Etat

On évitait surtout de donner de l'instruction aux jeunes filles et cela jusqu'à un demi-siècle, pour les empêcher d'écrire des épîtres amoureuses aux élus de leur coeur.

Mais les écrivains publics étaient là pour pourvoir à tous les besoins, et ils prirent, à un moment donné, un tel ascendant, qu'ils finirent par devenir un organisme d'Etat avec, à leur tête, un chef écrivain chargé de l'administration.

Mesures rigoureuses

Il y avait des conditions à remplir pour devenir écrivain public, et il était défendu de s'établir sans autorisation. Ce règlement fut aboli en 1764, et dans les cafés, les «medrese», chacun put se livrer à son gré à ce métier.

Mais comme la plupart ne connaissaient ni les lois ni les règlements de l'Etat et que l'on devait statuer sur les affaires des requérants d'après les demandes rédigées par ces écrivains ignorants, il y eut une grande confusion.

Pour y mettre fin, on dut rétablir la fonction d'écrivain en chef et décider que les mesures les plus rigoureuses seraient prises contre les écrivains qui redigeraient des requêtes contraires aux lois religieuses et civiles.

C'est ce qui résulte d'un communiqué officiel adressé du palais à l'écrivain en chef, et dans lequel on l'avise qu'il sera tenu personnellement responsable s'il ne licencie pas immédiatement sans aucun ménagement tel écrivain public pris en faute.

Ahmet REFIK.
(De l'«Akşam»)

LECONS d'allemand et d'anglais, ainsi que préparations spéciales des différentes branches commerciales et des examens du baccalauréat — en particulier et en groupes — par jeune Professeur allemand, connaissant bien le français, lecteur à l'Université d'Istanbul et agrégé de l'Université de Berlin en littérature et philosophie. Nouvelle Méthode Radicale et Rapide. Prix modestes. S'adresser au journal «Beyoglu» sous les initiales : « Prof. M.M. ».

Le franc parler de Manas efendi